

	<p align="center"><b>SITES NATURA 2000</b></p> <p align="center"><b>DUNES DU LITTORAL LANDAIS</b></p> <p>FR72000710 – L01 « Arcachon à Mimizan Plage »</p> <p>FR72000711 – L02 « Mimizan Plage à Vieux Boucau »</p> <p>FR72000712 – L03 « Vieux Boucau à Hossegor »</p> <p>FR72000713 – L04 « Hossegor à Tarnos »</p>
<p>ONF – Agence LNA</p> <p>Service Développement Littoral Risques Naturels</p> <p><b><u>Relevé de décisions :</u></b></p> <p align="center"><b>COFIL Dunes du Littoral Landais</b></p> <p align="center"><u>Le 19/03/2026 à Tarnos</u></p>	<p><b><u>Objet :</u></b></p> <p>Présentation de l’animation Natura 2000 des Dunes du littoral landais sur la période 2025-2026 par l’Office national des forêts. En l’absence de structure(s) porteuse(s), la Région porte l’animation.</p> <p>L’ONF est l’opérateur en charge de l’animation.</p>

**Membres du COFIL présents :**

Mme Christelle Barbeau – (DDTM 40), M. Aurélien Bruzi – Mairie de Ondres, Mme. Claire Betbeder – Mairie de Capbreton, Mme. Julia Capdeville – CC Seignanx - M. Nicolas Domet – Mairie de Tarnos, M. Cyrille Gayer – Mairie de Capbreton, M. Thomas Guilloud – GIP Littoral, Mme. Marine Hediard – Association Landes Nature, Mme. Elodie Houllier – CDC Côte Landes Nature, M. Alexandre Jouve – Mairie de Tarnos, M. Cyrille Le Gall – Département des Landes, Mme. Isabelle Philippot – FDAAPPMA des Landes, Mme. Corinne Pyronneau – CDRP 40, M. Philippe Sireyjol – CDRP 40, M. Jean Marc Vigneaux – SEPANSO 40, M. Mathieu Destouesse – Région N-A, Mme. Sophie Weber – Région N-A, Mme. Camille Tricot – ONF, Mme Zélie Orliac – ONF, M. Jean-Baptiste Maisonnave - ONF, Mme Mathilde Chiaradia – ONF, Mme Mélanie Saule – ONF, M. Arnaud Bassibey – ONF.

**Ordre du jour :**

- Tour de table
- Présentation de l’animation des sites littoraux landais (Mathilde Chiaradia) :
  - o Bilan de l’année 2025 : synthèse des actions
  - o Perspectives 2026-2027.
- Questions diverses
- Visite terrain – Dune du Métro à Tarnos. Intervention d’Arnaud Bassibey, technicien forestier local en charge du secteur.

## **1. Introduction**

Introduction de Madame la Présidente Sophie Weber.

Un tour de table est effectué.

## **2. Présentation de l'animation des sites littoraux landais par l'ONF**

### Éléments de contexte :

Dans le cadre d'un marché d'animation sur la période 2024-2027 et du bon de commande associé sur la période 2025-2026, l'Office National des forêts assure l'animation de quatre sites Natura 2000 situés sur le littoral des Landes.

L'ensemble des DOCOBS a été révisé et validé en 2014.

Mathilde Chiaradia, cheffe de projet littoral et animatrice Natura 2000 présente l'ensemble des 4 sites et les actions engagées dans le cadre du marché d'animation 2025-2026 :

- N2000 FR72000710 – L01 « Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan Plage »
- N2000 FR72000711 – L02 « Dunes modernes du littoral landais de Mimizan Plage à Vieux Boucau »
- N2000 FR72000712 – L02 « Dunes modernes du littoral landais de Vieux Boucau à Hossegor »
- N2000 FR72000713 – L03 « Dunes modernes du littoral landais d'Hossegor à Tarnos »

## **3. Questions diverses et échanges**

*Dans le cadre du projet « Dunes United » : mise en place de jumelages expérimentaux entre structures gestionnaire d'aires protégées au sein de l'Union Européenne, 4 webinaires sont prévus entre 2026 et 2027. Plusieurs participants demandent s'ils pourraient y participer.*

Il est prévu d'y convier les membres des différents COPIL Natura 2000. La date du premier webinaire n'est pas encore fixée mais il devrait avoir lieu courant juin.

*Présentation des travaux sur la limitation de la propagation d'espèces invasives sur la dune et la forêt de Tarnos.*

Proposition de Mme. Marine Hediard de se rapprocher du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Port d'Albret pour les résultats des suivis d'arrachage des Herbes de la pampa effectués depuis plusieurs années sur le secteur de Vieux-Boucau.

Sur le Baccharis, des retours d'expérience intéressants existent dans la réserve du courant d'Huchet où des campagnes d'arrachage ont lieu depuis plusieurs années. Vu le pouvoir de dormance du Baccharis, les techniques d'arrachage sont interrogées alors que d'autres sont en cours d'expérimentations.

*Présentation des modifications en cours des périmètres des sites Natura 2000 des Dunes landaises.*

Rappel de Mme. Hediard concernant les réflexions autour de l'ajout d'une partie des Dunes sud de Soustons au périmètre du site N200 actuel, qui avait été prévu il y a quelques années

par Gilles Granereau. Attention sur le fait que toute modification de périmètre doit être validée par la collectivité concernée.

La Région indique qu'elle n'est pas favorable à des augmentations de périmètre qui induiraient des besoins financiers complémentaires.

*Présentation des travaux effectués dans le cadre de la Mission d'intérêt général Dunes (MIG Dunes), et notamment des essais en cours sur la fabrication de filets brise-vent en jute / laine ou chanvre.*

Sophie Weber indique que sur la commune de Mimizan, des essais de couverture avec des fagots de chanvre ont été expérimentés, les résultats sont positifs. L'ONF était présent sur la restitution de cette expérimentation.

*Intervention de J-B.Maisonnavé, ONF avec une présentation succincte du Plan de Gestion des Dunes domaniales.*

Ce plan de gestion, lancé en 2022, a pour objectifs, d'une part, de fournir un outil de pilotage pragmatique et opérationnel de la gestion des dunes sur l'ensemble du territoire et d'autre part, d'apporter un cadre d'intervention locale pour chaque technicien gestionnaire, en définissant des objectifs de gestion à l'échelle des différents massifs dunaires. Ainsi, plusieurs gestions peuvent être proposées selon les secteurs et les enjeux associés :

- La gestion souple comme mode traditionnel de gestion, appliqué sur des cordons dunaires stables, des secteurs à faible enjeu ou comme unique action de modération de l'impact marin.
- La gestion renforcée, mise en œuvre afin d'éviter la migration du cordon dunaire vers des enjeux rétro-dunaires.
- La translation du système dunaire, préconisée dans l'optique de conserver le rôle protecteur du cordon lorsque ce dernier est menacé en favorisant le transit sédimentaire vers les terres.

*Présentation du projet mécénat concernant la limitation des plantes invasives sur la dune du Métro à Tarnos :*

Intervention de N. Domet, élu de Tarnos, qui évoque la pertinence de faire participer des citoyens à ce genre de chantiers via des associations locales.

L'ONF est favorable aux chantiers participatifs. Néanmoins cela nécessite une organisation et implication importante. Par ailleurs, A. Bassibey, ONF, précise que les actions d'arrachages d'espèces exotiques envahissantes sont particulières car il est nécessaire de limiter le nombre de personnes présentes sur le périmètre d'intervention pour ne pas impacter les habitats, de dune grise notamment (HIC prioritaire sur le secteur), via le piétinement. En revanche, d'autres actions peuvent être proposées pour les chantiers participatifs (nettoyage des déchets sur la plage, plantation d'Oyats).

*Présentation du projet de création et de restauration des mares rétrolittorales, notamment dans les Landes.*

Intervention de J-M. Vigneaux, SEPANSO, qui précise l'importance d'étudier finement l'hydrosystème dunaire et de connaître les relations entre les écoulements de nappe phréatique et la dune / la plage.

Les mares créées dépendent en effet exclusivement de la faible profondeur de la nappe phréatique sur des secteurs qui sont pré-ciblés (analyse cartographique des points bas) puis validés sur le terrain (présence de végétation de zones humides) après vérification de la présence potentielle d'espèces protégées.

*Présentation des suivis et des rapports par l'ONF dans le cadre de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine. Des interrogations sur les impacts des tempêtes de cet hiver :*

L'hiver 2025-2026 a été marqué par l'occurrence de 10 évènements météo-marins qui ont occasionné sur le littoral de Gironde et des Landes des érosions marines importantes, marquées par des entailles, associées à une éolisation de certains secteurs très marquée (ouverture de siffles vent et élargissement de caoudeyres). Dans les Landes, l'érosion marine a été plus intense sur le littoral nord de la commune de Biscarrosse et sur le littoral situé entre les communes de Mimizan et Seignosse.

En date du 18 mars 2026, l'érosion marine observée en Nouvelle-Aquitaine au cours de l'hiver 2025-2026 reste globalement moins marquée que celle observée lors de l'hiver de référence 2013-2014 alors même que la puissance cumulée des vagues est similaire. Les dégâts occasionnés sont tout de même importants sur certains secteurs, également en lien avec l'état des plages post-estival. Le rapport sur l'état des plages post hivernal, la synthèse des érosions marines et le rapport des contacts plage-dune réalisés dans le cadre de l'OCNA sur les départements 40,33 et 17 permettront d'établir un bilan précis en fin de saison hivernale.

#### **4. Visite terrain effectuée sur le site de la dune du Métro – Tarnos :**

*Arnaud Bassibey, technicien forestier local responsable du secteur présente le site, son historique et ses enjeux. La partie sud du site fera l'objet d'un projet mécénat d'arrachage d'invasives (Sénéçon du cap, Baccharis, Herbe de la Pampa).*

La morphologie particulière des dunes de Tarnos (dunes larges et très basses) est en partie dû à la granulométrie assez élevée du sable présent sur la plage. Les dunes basses sont très fréquentées car plus facile d'accès qu'une dune haute, en particulier hors des accès proposés. Cela pose des problèmes concernant la dégradation de la végétation de la lette (pelouse rase).

Deux exclos expérimentaux ont été disposés sur le site : l'un sert à suivre l'évolution de la végétation sans piétinement humain, l'autre, comprenant de multiples pieds d'herbe de la pampa, sert à suivre la population de Lézard ocellé sur le secteur. Celui-ci utilise les pieds d'herbe de la pampa comme refuge. Une forte problématique de prédation des lézards ocellés (chats, chiens) est constatée sur le site, un déclin net de la population est observé depuis environ 3 années.